

Mont-de-Marsan, le 8 novembre 2016

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services départementaux de l'Education
Nationale des Landes

A

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale chargés de circonscription

Objet : Renseignements des données pour le tableau de bord SCHEMATIC

Afin de suivre le développement du numérique dans les écoles, l'académie de Bordeaux s'est dotée d'un dispositif centré sur les usages intitulé SCHEMATIC (SCHEMA de cohérence TICE), accessible depuis le portail des applications du directeur : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/>.

Cabinet

S.TAUZIET

Affaire suivie par

C.PETITCOLLIN IEN

B.MEYNOT CPD

Téléphone

05 58 05 66 63

Fax

05 58 75 30 27

Mél :

Ce.ia40@ac-bordeaux.fr

Cet outil complète utilement l'enquête ETIC dont l'objet est de mesurer l'équipement numérique des écoles. En effet, SCHEMATIC va permettre de recueillir des données complémentaires centrées sur les usages, notamment les pratiques éducatives et pédagogiques, la formation et les ressources.

Cette synthèse vous permettra d'effectuer un bilan en équipe sur les usages du numérique au sein de votre école et sera un élément à prendre en compte dans la rédaction et les actions à conduire **dans le cadre du projet d'école 2016-2020**.

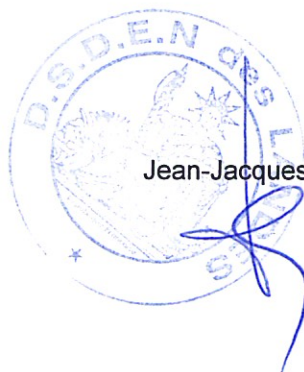
Après cette première campagne, cet outil de pilotage restera accessible tout au long de l'année pour faire correspondre au mieux les données à la « vie de l'école » (projet pédagogique, projet d'équipement ...). J'attire votre attention **sur la nécessité d'utiliser SCHEMATIC afin de réaliser le bilan de l'utilisation pédagogique des TICE dans le cadre de la rédaction du nouveau projet d'école**.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour accéder à ce dispositif et le renseigner dans les ressources pédagogiques du site de la DSDEN, rubrique « Ecole numérique », partie « Le cadre réglementaire » ou en suivant le lien : <http://web.ac-bordeaux.fr/dsden40/ressources-pedagogiques/ecole-numerique/le-cadre-reglementaire.html>

Ces renseignements sur les usages des TICE seront accessibles aux directeurs. Ils seront réunis dans un tableau de synthèse disponible dans SCHEMATIC. Ils seront également partagés avec l'Inspecteur de l'Education Nationale et l'équipe départementale en charge du numérique. Ils constitueront un outil précieux pour évaluer dans la durée les évolutions et communiquer en conséquence avec les communes pour initier des projets d'équipement.

Si vous avez des interrogations, vous pouvez solliciter le MAI de votre secteur.

Je vous remercie du soin que vous prendrez à renseigner SCHEMATIC, outil particulièrement utile en cette période d'élaboration du nouveau projet d'école.



Jean-Jacques LACOMBE